

« Une œuvre... un regard »

LE MONUMENT AUX MARINS PÉRIS EN MER

Michel Boyé – 12 décembre 2022



Au-delà de la valeur artistique qu'elle recèle à mes yeux, je voudrais vous présenter une œuvre, pour laquelle j'ai un penchant particulier et qui est souvent confondue avec la modeste *Croix des Marins* qui, depuis trois siècles, signale aux navigateurs la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon. À cela deux raisons essentielles : adolescent, j'ai suivi sa lente réalisation et les controverses qui l'ont accompagnée ; revenu au pays, il m'a fallu la défendre à plusieurs reprises. Il s'agit du *Monument aux Marins périssés en mer*, l'imposant ensemble de granit de la Creuse qui, en véritable amer, marque l'entrée des ports de pêche et de plaisance d'Arcachon, depuis l'été 1967.



Cette date tardive peut paraître surprenante dans un port qui fut le deuxième port de pêche français au début du XX^e siècle ; qui plus est, Arcachon venait de perdre, en une décennie, ses trois armements industriels, dont le premier – la Société des pêcheries de l’Océan, avait sollicité et obtenu en 1892 une concession au cimetière d’Arcachon pour élever une stèle en mémoire à ses équipages disparus.

Pourquoi et comment a-t-on érigé le *Monument aux Marins péris en mer* ?

L’idée en revient à un prêtre, le curé Henri Colombet, qui, en février 1956, du haut de sa chaire, réclame un monument pour *ses marins* « victimes du devoir pendant la guerre ». En charge de la paroisse Saint-Ferdinand depuis la fin de l’année 1942, dès que les remous de la Libération sont apaisés, chaque année en février, il célèbre en effet une messe en souvenir des pêcheurs qui, « entre 1940 et 1945 au risque de leur vie ont pêché le poisson qui nous a permis de manger à notre faim ».



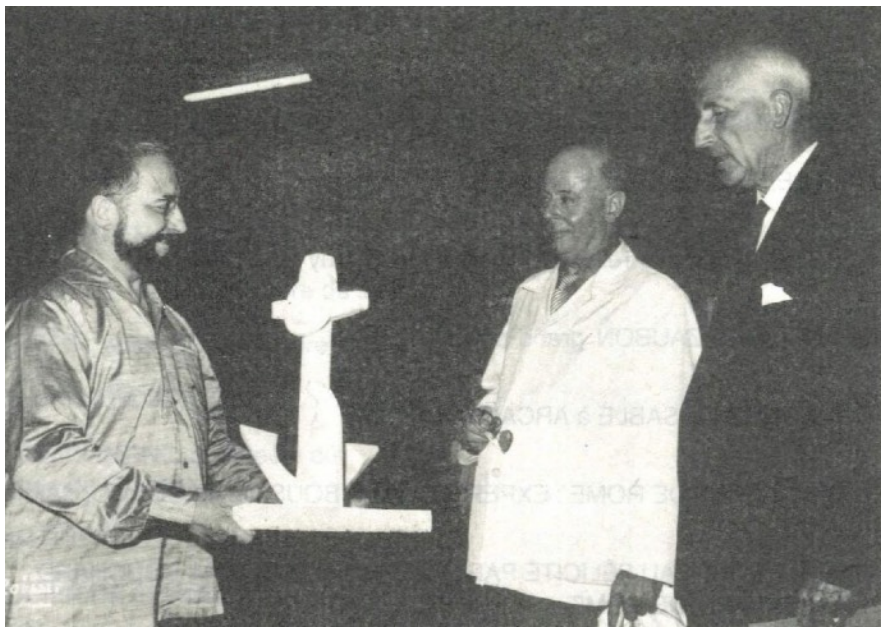
Cet office religieux annuel rassemble la plupart des familles des 70 disparus « du fait de la guerre » et plus particulièrement les proches des victimes de la « tragique méprise » du 16 février 1942. Ce jour-là le *Jules-Pierre* et le *René-Cameleyre*, deux chalutiers de la société Cameleyre frères, ont été mitraillés et coulés par la Royal Air Force ; il n’y eut aucun survivant.

Dans le quartier maritime de Saint-Ferdinand, le souhait du curé est loin de faire l’unanimité. Les plaies de l’Occupation ne sont pas cicatrisées et, aux dires de certains, l’aviation anglaise aurait reçu l’ordre de frapper des armateurs suspects de Collaboration. Le doute subsistant, Henri Colombet persévère, convertit à son projet le Comité des fêtes de l’Aiguillon-Saint-Ferdinand qui peut l’aider pour le financement et commence à récolter des fonds, par le biais des quêtes dominicales et de quêtes mensuelles en sortie de messe, confiées au patronage des Jeunes de Saint-Ferdinand qui compte alors dans ses rangs des enfants et des parents de marins disparus.

D’abord spectatrice, puis soucieuse d’éteindre les polémiques qui perdurent, la municipalité décide bientôt de reprendre le projet à son compte, mais en étendant le monument à *tous* les péris en mer.

Comme souvent en pareil cas depuis 1945, le conseil municipal arcachonnais, issu de la Résistance, pressent le Premier grand prix de Rome de sculpture Claude Bouscau¹, un enfant du pays.

Un Comité pour l'érection du mémorial est parallèlement mis sur pied. Il faudra une décennie pour que le vœu du curé Colombet se concrétise, après l'accueil enthousiaste de la maquette présentée officiellement en mairie au maire Lucien de Gravia et à son premier adjoint André Dupin, en 1961 (?).



Le « montage » des 40 tonnes de granit, pour une hauteur de 6,75 mètres, à l'extrémité occidentale de la digue nord du port, est réalisé à partir du 24 juillet 1967 et terminé aux premiers jours d'août – mais bien trop tard pour être admiré lors de la désormais traditionnelle « fête religieuse du monde de la mer », si bien que l'inauguration officielle et la bénédiction sont reportées au 28 juillet 1968.

Aussitôt, le *Monument aux Marins péris en mer* fait l'objet d'une double lecture – profane et religieuse, en fonction de la personnalité mais surtout de la position de l'observateur. Elle a été voulue par l'artiste pour répondre à la fois au rêve premier du curé Henri Colombet et aux attentes plus prosaïques du maire Lucien de Gracia.

¹ Claude Bouscau (Arcachon, 15 mai 1919 – Paris, 5 avril 1985), effectue ses études dès 1923, avec le soutien financier de la ville d'Arcachon, aux Beaux-Arts de Bordeaux, puis à l'École Nationale Supérieure des Arts décoratifs et aux Beaux-Arts de Paris, où il obtient en 1935 le Premier Grand prix de Rome. La toute première commande passée à Claude Bouscau concerne le Monument de la Libération et de la Résistance. À la suite du rejet d'un projet jugé trop coûteux, Claude Bouscau propose à la ville l'*Héraclès* qu'il a sculpté alors qu'il était à la Villa Médicis. La statue, érigée sur un socle, est « inaugurée » dans le parc mauresque, le 22 août 1948, non sans soulever de hauts cris, en présence de l'amiral Auboyneau.

L'avocat et professeur de Droit Franck Bouscau, fils du sculpteur, écrira en 1986 : « ce monument comporte tout un symbolisme que Claude Bouscau [...] a soigneusement étudié. L'ancre est un symbole d'espérance. Ses bras forment comme un bateau et sa tige évoque le mât. Le jas fait penser à une croix et l'organeau monolithique semble une couronne accrochée en hommage. Le visage de la pleureuse drapée est invisible, afin qu'elle n'ait pas d'âge et puisse incarner la mère, l'épouse, la fiancée ou la fille du marin... »¹



Mais beaucoup, du moins dans les premiers temps, admiratifs devant « l'ancre robuste et pourtant mystique à sa façon » et sensibles aux paroles de leur curé qui juge pourtant que la pleureuse « n'est pas facile à comprendre », ne voient dans le mémorial qu'un monument religieux – *la Vierge au pied de la Croix*. C'est au milieu des années 1990, alors que les querelles d'après-guerre paraissent bel et bien oubliées, qu'une ombre est à nouveau jetée sur le Monument. Le Conservatoire international de la Plaisance occupe alors à Bordeaux l'ancienne base sous-marine allemande dont les collections motonautiques sont placées sous la responsabilité d'un historien anglais, Kevin Desmond. En 1996, celui-ci vient enquêter à Arcachon sur les transactions d'un ancien chantier naval ; c'est l'occasion pour lui de révéler à un journaliste local que les pilotes anglais et ... français n'ont pas commis une erreur en février 1942 mais qu'ils ont agi sur ordre : les deux unités arcachonnaises pêchaient de conserve avec le *Baleina*, du port de Naples, chalutier battant pavillon d'une puissance ennemie – l'Ita-

¹ Franck Bouscau, texte pour le catalogue *Claude Bouscau. Sculptures*, Association des Amis de Claude Bouscau, 1986.

lie -, dans une zone suspecte – « au large de l'estuaire de la Gironde », un lieu « où se trouvait une base sous-marine allemande »¹ !

En 2005, un projet municipal – fort heureusement vite abandonné - envisage de retirer du port le mémorial de Claude Bouscau. En 2010, un Comité d'entr'aide aux familles des marins-pêcheurs péris en mer, récemment constitué, présente à la mairie de La Teste-de-Buch le projet d'une stèle qui serait érigée à la Corniche de Pyla-sur-Mer et qui porterait les noms des bateaux et des marins victimes des passes du bassin d'Arcachon ; le 26 novembre 2011, cette stèle est inaugurée : elle est l'œuvre de deux artistes – Monique Bonnard-Le Louarne² et Alain Moussu - qui l'ont réalisée en forme de vague, sans le moindre symbole religieux. Faut-il y voir les conséquences de la révélation de sir Desmond qui suscite toujours d'interminables commentaires ? Je ne saurais l'affirmer.

Par la voix des guides de son Office du tourisme et les médias locaux, Arcachon se flatte d'être un musée à ciel ouvert présentant des sculptures de François Girardet, d'Alexandre Maspoli, de Paul Landowski, d'Edmond Chrétien, de Louis Dejean, d'Henri Charlier³ et de multiples réalisations de Claude Bouscau. Le *Monument aux Marins péris en mer*, éloigné à la fois du classicisme de sa première œuvre majeure (*Arrivé au lieu de son supplice, Jésus est dépouillé de ses vêtements*) et de son ultime (et posthume) incursion dans l'art contemporain (*La Perle de la Côte d'argent*), me paraît être la plus grande réussite du sculpteur (du moins dans sa ville natale).

Claude Bouscau a donné au monde de la mer arcachonnais un monument dépouillé, aux lignes épurées, et je ne suis pas loin de penser que cette « œuvre de foi et d'espérance »⁴ - pour reprendre une expression de son fils - peut toucher le marin-pêcheur, le plaisancier et le promeneur, qu'il soit croyant ou non.

¹ Jérôme Baudouin, *Bombardés par des Anglais*, *Sud-ouest*, février 1997.

² Nièce d'Éliane Beaupuy-Manciet (1921-2012), Premier grand prix de Rome de Peinture 1947.

³ À savoir, respectivement : le buste du R. P. Baudrand, à l'entrée du collège Saint-Elme, le monument aux morts, le buste du docteur Armaingaud, dans le Parc mauresque, le Christ Rédempteur, sur le clocher de l'église Saint-Ferdinand, *La Source*, place Carnot et la Vierge, square de l'église du Moulleau

⁴ F. Bouscau, catalogue de l'exposition Claude Bouscau, Arcachon, 1990, p. 8.